

### HUMANITÉ POUR TOUS

#### *Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge<sup>1</sup>*

Lorsque Hans Haug nous gratifie d'un nouvel ouvrage, tous ceux qui le connaissent savent qu'ils peuvent s'attendre à quelque chose d'exceptionnel. Cette certitude est garantie par la personnalité de l'auteur et par son expérience de toute une vie à la Croix-Rouge, où il a exercé pratiquement toutes les fonctions accessibles à une seule personne: il a été en effet secrétaire général d'une Société nationale extrêmement active, président de cette Société et en même temps vice-président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge<sup>2</sup>, puis membre du CICR. Mais l'intérêt de cette œuvre est dû également à une très grande compétence professionnelle et à un style brillant, à la fois nuancé et précis, qui va toujours à l'essentiel.

Toutefois, même pour quelqu'un qui connaît le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aussi parfaitement que Hans Haug, le fait de présenter l'ensemble de la Croix-Rouge dans un seul ouvrage constitue un record que peu d'auteurs ont atteint dans leur domaine. Hans Haug est le premier à avoir réussi cette difficile entreprise dans le domaine de la Croix-Rouge. Sans doute l'important travail préparatoire qu'il a publié en 1966, «*Rotes Kreuz: Werden; Gestalt; Wirken*» («Genèse, organisation et activités de la Croix-Rouge»), lui aura-t-il été utile. Les exigences auxquelles le nouvel ouvrage aspire et répond dépassent cependant l'œuvre antérieure.

Hans Haug explique, dans son introduction, que l'objectif de son livre est de gagner à la grande œuvre de la Croix-Rouge un nombre important d'hommes et de femmes de tous les pays, de tous les milieux et de tous les âges.

Dans sa préface, le président du CICR, *Cornelio Sommaruga*, souligne à quel point cet ouvrage reflète l'étendue et la richesse de l'engagement de son auteur, et remercie son ami Hans Haug pour cette œuvre magistrale. Le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Vénézuélien *Mario Villarroel Lander*, fait l'éloge de l'ac-

---

<sup>1</sup> Hans Haug: *Menschlichkeit für alle — Die Weltbewegung des Roten Kreuzes und des Roten Halbmonds* (Humanité pour tous — le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), Institut Henry-Dunant, Editions Haupt, Berne et Stuttgart, 696 pages. A paraître en français et en anglais.

<sup>2</sup> Aujourd'hui appelée la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

tivité considérable de Hans Haug, du concours qu'il a apporté au développement de la Croix-Rouge, de ses connaissances juridiques et avant tout de sa droiture intellectuelle.

Ce volumineux ouvrage est subdivisé en sept chapitres. Le premier est consacré à la naissance de la Croix-Rouge. L'évolution historique de la cruauté mais aussi de l'esprit humanitaire dans la guerre nous est décrite avec des exemples qui vont de l'antiquité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Vient ensuite l'histoire de la fondation de la Croix-Rouge. Les fondateurs de la Croix-Rouge — le «Comité des cinq» — sont dépeints de manière impressionnante. Les différentes personnalités sont bien mises en relief, et particulièrement celle d'Henry Dunant.

Le deuxième chapitre, qui compte presque 400 pages et par conséquent constitue l'essentiel de l'ouvrage, présente le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les Sociétés nationales et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Curieusement, des malentendus subsistent aujourd'hui encore au sujet du CICR; même des personnes bien intentionnées font planer certains doutes. Hans Haug, par sa présentation extrêmement concrète et basée sur les faits, contribue à éclairer les malentendus et à mettre en évidence l'essentiel. Ceci ressort clairement déjà de la présentation historique des activités du CICR de 1863 à 1990, notamment pendant les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945.

Ses descriptions extrêmement précises des «fonctions et activités du CICR» sont aussi très intéressantes pour des collaborateurs expérimentés de la Croix-Rouge. Les vastes possibilités de la Croix-Rouge, mais aussi ses limites immanentes, apparaissent ainsi clairement. Nombre de critiques formulées périodiquement à l'endroit du CICR reposent, comme on le sait, sur l'ignorance de ces limites. La partie consacrée aux «caractéristiques du CICR» donne un aperçu de la vie interne de l'institution. L'auteur y explique des points aussi importants que la cooptation des membres et leur nationalité suisse; il présente ensuite les organes et l'administration du CICR puis son indépendance, sa neutralité et son impartialité spécifiques, qui dépassent celles des Sociétés nationales, et enfin le caractère juridique de l'institution. Toute personne qui est souvent appelée à parler du CICR en public sait que ce sont précisément là les points intéressants de la discussion.

Les «Exemples d'activités pendant l'époque contemporaine» qui suivent sont rédigés par *Françoise Perret*, chargée de recherches au CICR. Elle donne, avec une grande minutie, des exemples d'activités de protection et d'assistance du CICR au cours des dernières décennies. Sont évoquées par exemple les actions menées en Algérie, en Hongrie, en Israël et dans les Etats arabes. D'autres manquent, comme le Viet Nam et le Cambodge, mais c'est là le propre de tout choix.

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et présente les profils de seize Sociétés nationales. Leur choix a été dicté par un souci d'équilibre géographique et d'équité, petites et grandes Sociétés de toutes les parties du monde étant

représentées au même titre. L'auteur s'est attaché en outre à montrer la diversité de leurs activités.

Enfin, la troisième partie de ce chapitre est consacrée à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Son développement, ses fonctions et activités ainsi que ses caractéristiques sont présentés dans le même ordre que dans la partie consacrée au CICR, ce qui permet d'établir facilement une comparaison.

Là aussi, les explications générales sont suivies d'«Exemples d'activités récentes». L'auteur de cette partie est *Jean-Pierre Robert-Tissot*, qui possède une longue expérience de la Ligue car, ayant dirigé pendant de nombreuses années son Bureau des secours, il a été lui-même responsable de nombreuses actions et a donc pu s'inspirer de son expérience pour présenter son sujet.

La quatrième partie de ce chapitre présente le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en tant qu'entité globale. Un retour en arrière historique et l'examen du caractère juridique du Mouvement sont suivis d'un exposé sur les organes du Mouvement où, bien entendu, les Conférences internationales de la Croix-Rouge retiennent particulièrement l'intérêt de l'auteur. Leur présentation constitue à elle seule une véritable pièce rare.

Ce chapitre extrêmement important se termine par un court exposé des relations entre le CICR et la Ligue et une présentation de l'Institut Henry-Dunant.

Le chapitre III est consacré à une explication des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Hans Haug a déjà souvent traité des Principes dans leur ensemble ou de certains d'entre eux, que ce soit oralement ou par écrit, mais ici il formule sa présentation d'un seul jet. Il suit la ligne de Max Huber et de Jean Pictet mais l'enrichit de nombreuses réflexions personnelles. Ses pensées sont empreintes de profonds principes moraux.

Le quatrième chapitre est consacré au droit international humanitaire. Bien que Hans Haug soit lui-même l'un des meilleurs spécialistes en la matière, il a convaincu un autre auteur, le conseiller juridique du CICR, *Hans-Peter Gasser*, de le rédiger, afin d'être absolument certain que le sujet serait traité comme il le mérite et conformément au point de vue de la Croix-Rouge. Gasser ne se contente pas de présenter brièvement les normes existantes du droit international humanitaire, il aborde aussi divers problèmes complexes tels que les liens existant entre le droit de Genève et le droit de La Haye, les guerres de libération nationales et des problèmes annexes comme les troubles et tensions internes. En outre, il fait constamment référence aux droits de l'homme.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à des questions capitales qui font depuis longtemps l'objet d'intenses discussions au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La question de la paix est traitée de manière approfondie dans le chapitre V. Bien qu'il ait été admis depuis longtemps que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge jouent un rôle déterminant en matière de promotion de la paix dans le monde, des discussions animées ont eu lieu afin de déterminer sur quoi repose ce rôle et comment le remplir. Hans Haug, qui a pris intensi-

vement part à ces discussions dès le début, est donc particulièrement apte à expliquer la situation actuelle.

Le chapitre VI est consacré aux «Relations des composantes du Mouvement avec d'autres organisations nationales et internationales». Une variété impressionnante d'institutions partenaires du CICR y est présentée. Mais, bien que les formes de la collaboration varient nettement de cas en cas, il faut noter la tendance globale selon laquelle le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peut utilement — et doit — collaborer avec ces organismes, tout en affirmant ses caractéristiques propres et sans fusionner avec elles ou leur être subordonné. Ceci est valable aussi pour les Nations Unies et leurs institutions spécialisées. Mais Hans Haug lance aussi un appel pressant aux Sociétés nationales afin qu'elles s'en tiennent à ces limites lorsqu'elles collaborent avec d'autres organismes.

Le septième et dernier chapitre est intitulé «Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les droits de l'homme».

Hans Haug y présente d'abord les diverses conventions relatives aux droits de l'homme et examine leur applicabilité et la possibilité de les mettre en œuvre. Tout en réalisant la nécessité d'une étroite parenté entre le droit international humanitaire et les conventions relatives aux droits de l'homme, il rejette une intégration du droit international humanitaire aux droits de l'homme et même la réunion des deux domaines sous le terme général de «droit international humanitaire». Ce faisant, il suit la ligne déjà représentée au CICR, notamment par Pictet et Schindler, et qui reflète aussi le mieux la pratique. D'autre part, Hans Haug souligne la nécessité pour les institutions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de s'engager pour le renforcement et la mise en application des diverses conventions relatives aux droits de l'homme. Il le justifie de manière magistrale à la fin de son œuvre et indique ainsi la voie de l'avenir.

Un mot encore sur la présentation de l'ouvrage: un volume bien relié, un papier d'excellente qualité, une impression bien lisible, des illustrations nettes et bien choisies; en résumé un livre à conseiller sans hésitation.

*Anton Schlögel*